



VILLE DE
Launaguet

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LAUNAGUET

Le trente avril deux mille vingt-six à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Georges DENEUVILLE, Maire.

Objet : Piscine municipale : Tarifs concernant les boissons, glaces et confiseries durant la saison 2026

Délibération n° 2026.04.30.064

Rapporteur : Hassan HAMDANI

Monsieur Hassan HAMDANI expose aux membres de l'assemblée que les tarifs des boissons, glaces et confiseries qui seront vendues pendant la saison estivale, dans le cadre de l'ouverture de la piscine municipale de Launaguet doivent être soumis à l'approbation de l'assemblée.

Les tarifs suivants sont proposés :

TARIFS BOISSONS ET CONFISERIES	ANNEE 2026
Confiseries	2.70 €
Barres chocolatées	2.20€
Glaces simples	2.00 €
Cônes glacés	2.50 €
Mini Cônes glacés	1.70 €
Boisson 33 cl	2.70 €
Eau de source 50 cl	1.50 €
Café	1.50 €

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'arrêter les tarifs des boissons, glaces et confiseries présentés ci-dessus pour la saison estivale 2026.

Entendu cet exposé et après avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal :

- Arrêtent les tarifs des boissons et confiseries pour la saison estivale 2026 tels que présentés dans le tableau ci-dessus.

Voté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Marie MAILLARD
Secrétaire de séance,

Georges DENEUVILLE
Maire,

Membres en exercice : 29
Membres présents : 25
Absents excusés Représentés : 4
Absent : /

Date convocation :
30 avril 2026

Acte rendu exécutoire après
- dépôt en Préfecture

- publication ou notification

Étaient présents (es) : Georges DENEUVILLE, Guy BUSIDAN, Alexandra DELPY, Hassan HAMDANI, Malika CHERIF, Georges IOANNOU, Marie MAILLARD, Laurent BATAÏA, Sylvie IZQUIERDO, Serge PIACESI, Donatien VARON, Sylvie OURGAUD, Hélène ESTIVALEZES, Christophe JAMMY, Mikael LAURI, Betty BAUDET, Soraya HADDAD, Mélanie BRANCO, Yann GLEIZES, Pascal PAQUELET, Marie-Claude FARCY, Jean-Luc GALY, Caroline DIEZ, Patrice RENARD, Nadia MENECEUR.

Étaient excusés représentés(es) : Bénédicte NAVARRO (pouvoir à S. IZQUIERDO), Eric CHAUVIN (pouvoir à G. BUSIDAN), Paola HUGUENIN (pouvoir à H. HAMDANI), Tanguy THEBLINE (pouvoir à MC FARCY).

Absent : /

Secrétaire de séance : Marie MAILLARD

Envoyé en préfecture le 11/05/2026

Reçu en préfecture le 11/05/2026

Publié le // MAI 2026



ID : 031-213102825-20260430-DEL22026064-DE